



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 12 FEVRIER 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 12 février 2024, à dix-neuf heures trente minutes, à la mairie et a examiné la délibération suivante :

N° 2024-06	Signature du contrat d'entretien des climatisations de la mairie et du CLSH avec la société ENORA Services	Approuvée à l'unanimité
------------	--	-------------------------

La délibération et le procès-verbal de cette réunion peuvent être consultés au secrétariat de la mairie.

Liste affichée, le 15 février 2024

Le Maire

Daniel HUOT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Daniel Huot', is written over the printed name.



## MAMIROLLE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 18

Présents : 15

Votants : 17

Date de convocation :

08/02/2024

Date d'affichage :

15/02/2024

### Délibération

N°2024-06

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le douze février deux-mille vingt-quatre, le Conseil Municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel HUOT, Maire

### Étaient présents :

HUOT Daniel, ROUSSET Valérie, MAILLOT Dominique, LETHIER Daniel, JAY Karène, BENOIT-GONIN Alexandre, PARRA Miguel, VIEILLE RAMSEYER Christel, REGENNASS Philippe, CORUK Maud, LEHEC Gael, VEZINIER Marilyn, BULLE Dominique, JEANNEY Michel, PREVITALI Christian formant la majorité des membres en exercice

Excusés : Monsieur COPPOLA Ernest et Mesdames MULLER Julie et BERGEZ Gilda

Procurations : de Monsieur COPPOLA Ernest à Monsieur PARRA Miguel  
de Madame BERGEZ Gilda à Monsieur LETHIER Daniel

Monsieur PREVITALI Christian a été élu secrétaire

## **OBJET : Signature du contrat d'entretien des climatisations de la mairie et du CLSH**

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée qu'une climatisation a été installée à la mairie, l'année dernière, dans les bureaux de l'accueil, de la secrétaire de mairie et du service comptable par la société ENORA Services.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il projette de faire installer, cette année, une climatisation dans les locaux du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH). Ces dépenses seront inscrites au budget Murs Nus 2024.

Afin de maintenir ces installations en bon état de fonctionnement, Monsieur le Maire propose de signer avec la société ENORA Services un contrat d'entretien comprenant une visite annuelle d'entretien technique des unités extérieures et intérieures de climatisation pour un montant de 816 € TTC actualisable annuellement.

Après avoir donné lecture des dispositions de ce contrat d'entretien, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de le signer.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien des climatisations de la mairie et du CLSH avec la société ENORA Services.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Le Maire

Daniel HUOT

The image shows a blue ink signature of Daniel HUOT written over a circular official seal. The seal contains the text 'COMMUNE DE MAMIROLLE' around the perimeter and a central emblem featuring a figure on horseback. The signature is fluid and cursive.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.